

Episode 3 : Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants

Rappel : Du 11 au 15 septembre 2023 s'est tenue la formation « Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable » organisée par les Chambres d'agriculture de Normandie. Le groupe de 13 personnes a partagé 5 jours consécutifs, hors de leur exploitation. C'était la 8e édition de cette formation en Angleterre, la dernière remontait à 4 ans.

Le groupe est allé à la rencontre d'éleveurs laitiers anglais, en système herbager, afin de comprendre leur stratégie d'entreprise, leur organisation du travail, la conduite du troupeau et des prairies. L'organisation du pâturage tenait une grande place dans leur organisation. Nous en sommes revenus bluffés.

Trois épisodes donnant lieu à trois articles relatent les spécificités de ces rencontres sous des angles de vues complémentaires :

- Episode 1 : En Angleterre : de très grandes exploitations laitières au fonctionnement atypique
- Episode 2 : Comment s'organise le travail avec 500 vaches qui pâturent ?
- Episode 3 : Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants

Les contrats de partenariats pour investir à plusieurs

George a le statut de partenaire d'un propriétaire foncier, formule qu'on ne rencontre pas à l'heure actuelle en France. Ils ont établi un contrat avec les termes suivants : le propriétaire apporte le foncier, les bâtiments et 2/3 des vaches en valeur. Georges apporte 1/3 des vaches en valeur, le matériel et son travail. Chacun reçoit une rétribution à hauteur de 10 % des capitaux mis en œuvre. Puis le bénéfice final est réparti avec les clés choisies dans leur accord : 70 % pour George et 30 % pour le propriétaire. L'ambition de George est d'ensuite acheter sa propre ferme pour laquelle il voudrait réunir 4 millions de livres (affectés entre autres à 100 ha de foncier x 30 000 £/ha, 300 vaches x 1 000 £/vache). Il a tout intérêt à ce que le bénéfice actuel soit maximisé pour augmenter sa part annuelle du revenu. C'est pour cette raison qu'il a fortement augmenté le nombre de vaches traites sans avoir de bâtiment pour les loger en hiver. En effet, après calculs, cet investissement supporté par le propriétaire ne lui aurait pas permis d'augmenter le bénéfice partagé.

Pour Oli, le contrat est différent et tout aussi intéressant. Oli fournit le travail, le matériel dont la salle de traite mobile, 55 % du troupeau, ce qui a représenté un investissement initial de 500 000 £. Le céréalier fournit le foncier. Chacune des parties paie la moitié des charges courantes. La rétribution de chacun se joue non pas sur le partage du bénéfice mais sur le partage des recettes issues de la vente du lait et de la viande : 70 % pour Oli et 30 % pour le propriétaire foncier. Sur une autre ferme laitière, Oli a aussi noué un partenariat différent. Il fournit le travail et a acheté 20 % du cheptel, le propriétaire a fourni 80 % du troupeau laitier, le foncier et la salle de traite fixe. Pour se rétribuer, Oli prend 20 % des bénéfices.



Oli a créé un partenariat avec un céréalier pour consacrer 500 ha à l'élevage laitier. Les 1 000 ha sont passés en AB à cette occasion.



George à 33 ans a noué un contrat de partenariat avec son propriétaire et vise la constitution d'un capital.

Transmettre sa ferme à 47 ans

Mat Boley ne sait pas encore ce qu'il va faire, nous dit-il, on suppose qu'il a quand même quelques idées... A 47 ans, il lâche les rênes de son exploitation et a trouvé un partenaire. Paddy et sa compagne ont 27 ans, ils ont fait des études agricoles sans être issus de ce milieu, ils connaissent déjà l'exploitation pour y avoir travaillé pendant leurs vacances. Ce sont eux qui sont venus solliciter Matt pour un partenariat. Pour le cédant, la transmission consiste ici à laisser les commandes sur les décisions autour du troupeau et du pâturage, à accueillir progressivement une prise de participation dans le capital par exemple par l'achat de 20 % des vaches tous les 2 ans, à louer sa fraction de terres en propriété, et à continuer à travailler un peu dans la ferme (faire quelques traites) sous forme rémunérée. Paddy, le repreneur, a injecté à son arrivée une part de capitaux empruntés, autour de 200 000 £, et au fil des années avec les bénéfices cumulés de la ferme, il portera sa participation jusqu'à être majoritaire. Cédant et repreneur ont ainsi un intérêt partagé à la réussite économique et à la création de bénéfices car ils se les partagent, c'est donc une affaire commune, contrairement à nos schémas courants de transmission.

Un état d'esprit entrepreneurial

Le « business », la rentabilité et la facilité à parler des bénéfices et rémunérations font typiquement partie de la culture anglo-saxonne et nous en avons bénéficié ! Nous avons été très marqués par l'esprit d'entreprise et d'initiative. Les partenariats sont négociés dans un esprit gagnant-gagnant. George n'hésite pas à afficher qu'il veut réunir 4 millions de livres pour son projet d'installation, et à agrandir son troupeau à 600 vaches sans bâtiment, niveau suffisant pour atteindre plus vite la rentabilité nécessaire. Rob (53 ans) a créé de toute pièce un atelier laitier de grande taille herbager, il nous surprend. Jonny et Rachael Rider, avec leurs 600 vaches soit traites soit nourrices, viennent d'ajouter un atelier de 600 chèvres qu'il faut aussi traire. Leur journée commence à 6h30 avec la traite des chèvres, puis à 8h30 commence la traite des 450 vaches. Pas de traite le soir mais ils semblent infatigables ! Pour la petite histoire, pendant le confinement leurs enfants ont voulu et aidé à la mise en place du nouveau troupeau de 200 chèvres, mais à la reprise de l'école, les chèvres sont restées...Et Oli qui dispose de sa propre exploitation avec des ovins et des bovins viande, monte un partenariat laitier que nous avons visité sur la ferme céréalière, et en a monté un autre sur une 3^e ferme à vocation laitière. Il adopte une vraie posture de gestionnaire et de créateur de valeur en saisissant des opportunités. Il réfléchit même à un atelier de transformation laitière car il pense avoir une « belle histoire » à vendre et il n'est qu'à 40 minutes de Londres. Encore un projet !



Mat 47 ans et Paddy 27 ans : une transmission en douceur.



Pour Jonny et Rachael, la ferme est nécessairement diversifiée, ils ajoutent 200 chèvres et 8 truies reproductrices à leurs 600 vaches.